

Séance du **30 janvier 2020**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

Prise en considération du postulat de Mme Anne-Francine Simonin, intitulé « Pour un centre de jeunes à Vevey » (2019/P32)

Rapporteur : Mme Sophie Métraux

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le postulat de Mme Anne-Francine Simonin, intitulé « Pour un centre de jeunes à Vevey »,
VU le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de ne pas prendre en considération le postulat de Mme Anne-Francine Simonin, intitulé « Pour un centre de jeunes à Vevey » et de classer ce texte.

Ainsi délibéré en séance du **30 janvier 2020**.

Adopté à une très large majorité (une dizaine d'avis contraires et quatre abstentions).

Pour extrait conforme le 31 janvier 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind